

Contre Humanae Vitae, ils vont rechercher Monique Baujard

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Relativisme](#)

Date : 4 juillet 2018



L'ancienne directrice du Service national famille et société de la conférence des évêques de France, **Monique Baujard**, a été invitée à débattre sur RCF de l'encyclique de Paul VI Humanae Vitae.

Selon elle, l'encyclique reflète simplement l'avis personnel de Paul VI sur la contraception artificielle, à une époque où la collégialité avait été énoncée comme l'un des "grands thèmes du concile Vatican II". Autrement dit, elle considère que l'on peut s'asseoir sur ce texte, alors que Paul VI ne faisait que reprendre l'enseignement de Pie XII, à savoir l'enseignement de l'Eglise, selon laquelle on ne peut pas séparer union et procréation.

Séparer l'union de la contraception revient, in fine, à légitimer les unions contre-nature, à fabriquer des enfants dans des éprouvettes ou à louer des utérus, et donc à légaliser la PMA et la GPA...

Saint Jean-Paul II est revenu longtemps sur ce sujet, notamment avec l'encyclique *Evangelium vitae*. Visiblement, Monique Baujard ne l'a pas lue ou n'a pas voulu y réfléchir.